



Québec, le 29 mai 2009

Monsieur Renaud Lachance  
Vérificateur général du Québec  
750, boulevard Charest Est, bureau 300  
Québec (Québec) G1K 9J6

Monsieur le Vérificateur général,

La Caisse de dépôt et placement du Québec a enregistré des pertes historiques de 39,8 milliards \$ pour l'année financière 2008. Malgré la crise qui affecte toutes les institutions financières, il existe un écart de 6,6 % ou 10,5 milliards \$ entre le rendement de la Caisse et les indices de référence.

L'Assemblée nationale s'est donné un mandat en mars dernier pour connaître les causes de ces pertes et de cet écart. Toutefois, au terme de cette commission, les membres de l'Assemblée sont forcés de constater que toute la lumière n'a pu être faite, les députés n'ayant pas eu accès à tous les documents pertinents ni entendu certains témoignages-clés.

Aussi, nous vous donnons le mandat de procéder à une vérification générale et complète des circonstances ayant conduit la Caisse de dépôt et placement du Québec à présenter, pour l'année 2008, 39,8 milliards \$ de pertes. Cette vérification devra analyser le processus décisionnel et les stratégies financières, et ce, à tous les niveaux. À terme, cette vérification permettra de comprendre les causes de ces pertes historiques et de prendre les mesures nécessaires pour qu'une telle situation ne se reproduise plus.

Nous souhaitons que votre rapport soit déposé à l'Assemblée nationale dans les meilleurs délais.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Vérificateur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jean Charest  
Premier ministre du Québec

Pauline Marois  
Chef de l'opposition officielle

Sylvie Roy  
Chef du deuxième groupe d'opposition

Amir Khadir  
Député de Mercier

Hôtel du Parlement  
Québec (Québec)  
G1A 1A4